



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 1^{er} TRIMESTRE 2020
VOLUME 42, N° 1
JANVIER 2020

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT UNE CONJONCTURE DIFFICILE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le lundi 16 décembre 2019, votre conseil municipal a adopté le budget de fonctionnement de votre municipalité pour l'année 2020. Cette année, la préparation du budget a dû prendre en compte une conjoncture difficile.

En effet, au départ, nous avons constaté que certains postes de dépenses étaient sous-financés, comme celui de la sécurité civile et du service d'incendie, et que certains revenus escomptés n'étaient pas au rendez-vous. De plus, le renouvellement de plusieurs contrats de services essentiels a entraîné des augmentations de coûts largement supérieures au taux d'augmentation du coût de la vie. Mentionnons, à titre d'exemples, le poste réservé à la vidange des fosses septiques qui a augmenté de 15,6 %, celui de la collecte des déchets domestiques et organiques qui a connu une hausse de 7,4 %, et celui du déneigement qui a augmenté de 7,3 %.

La réalisation de projets majeurs, notamment pour la voirie municipale, les réseaux d'aqueduc et sanitaires et les infrastructures sportives, a également entraîné une augmentation de plus de 800 000 \$ du service de la dette.

Il faut aussi rappeler que le Règlement de contrôle intérimaire (RCI 2016) de la CMQ a eu un impact sur notre développement et que, par conséquent, cela a privé notre municipalité de revenus de taxation. En 2019, la Municipalité a émis 31 permis de construction.

Les nouveaux revenus ne sont pas suffisants pour maintenir les services municipaux.

FAITS SAILLANTS

- Le budget 2020 atteint 17 M\$, soit une augmentation de 2 415 000 \$, représentant 14,2 % ;
- Le taux de taxe foncière augmente de 12,45 % pour le secteur résidentiel ;
- Le taux de taxe pour le secteur non résidentiel augmente également de 12,45 %.

TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

Pour le secteur résidentiel, le taux de la taxe foncière générale passe de 0,6616 \$ à 0,7440 \$ par tranche de 100 \$ de valeur foncière.

Une propriété dont la valeur moyenne inscrite au nouveau rôle d'évaluation est de 435 000 \$ verra son compte de taxes varier entre 13,14 % et 15,03 %, en raison de l'ajustement des tarifications (entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi que l'éclairage). Cela représente une augmentation variant de 413 \$ à 525 \$.

TARIFICATIONS

Les principales tarifications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

	2019	2020	ÉCART ENTRE 2019 ET 2020
Entretien du réseau d'aqueduc	250 \$	326 \$	76 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	130 \$	160 \$	30 \$
Matières résiduelles	169 \$	199 \$	30 \$
Vidange des installations septiques	100 \$	125 \$	25 \$

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS

Le budget 2020 présente une hausse des revenus de 14,2 % par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires découlent principalement de l'augmentation de la taxe foncière générale, de la taxe non résidentielle (commerciale) et des augmentations liées aux tarifications.

Le nouveau Pacte fiscal ajoute des revenus de 68 000 \$. De plus, nous demandons des redevances de 50 000 \$ à la Société des Sentiers-du-Moulin.

DÉPENSES

Le budget 2020 présente des dépenses additionnelles de 2,4 M\$ par rapport au budget de 2019. Les principales variations sont celles-ci :

- Ajustement de la base budgétaire (augmentation moyenne de 6,5 %) : 950 000 \$
- Service incendie : 175 000 \$
- Déneigement : 103 000 \$

- Sécurité civile : 50 000 \$
- Services policiers : 45 000 \$
- Collecte des déchets domestiques et organiques : 38 000 \$
- Cour municipale : 35 000 \$
- Vidange des fosses septiques : 25 000 \$

De plus, un montant de 100 000 \$ a été inscrit à un nouveau poste de contingence pour des dépenses imprévues et essentielles en cours d'exercice financier.

CONSOLIDATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 s'élève à 16,5 M\$, dont 3,6 M\$ en 2020.

Le volet le plus important du PTI comprend des travaux et achats d'équipements permettant de mettre à niveau les infrastructures de la Municipalité. Ces projets essentiels comprennent :

- Un programme de réfection des chemins locaux de la municipalité, de ponceaux et de mise aux normes de ronds de virées, soit un investissement de l'ordre de 2 M\$;
- La construction d'intersections surélevées pour le chemin du Tour-du-Lac Sud pour un montant de 200 000 \$;
- Le remplacement d'une pelle mécanique au coût de 370 000 \$.

Des investissements sont également à prévoir pour la protection de l'environnement. Mentionnons l'installation d'un bac à sédiments et la réfection du pont du chemin de la Coulée, pour un total de 600 000 \$.

Enfin, comme plusieurs le savent déjà, notre piscine municipale est à bout d'âge. Nous prévoyons donc procéder à l'élaboration des plans et devis, pour des coûts estimés à près de 200 000 \$. La réalisation de ce projet d'envergure demandera la contribution de partenaires et d'un programme de subvention gouvernemental.

La Municipalité espère profiter d'un nouveau programme de subvention comme celui sur la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) afin de pouvoir réaliser des projets d'infrastructures prioritaires.

La réfection de la traverse de Laval à hauteur de 4,2 M\$ sera reportée en 2021, à moins qu'une subvention très importante du gouvernement ne soit octroyée en 2020. Seule, la Municipalité ne peut assumer ce fardeau fiscal.

SERVICE DE LA DETTE

Pour 2020, le service de la dette augmente de 804 000 \$, un montant majoritairement attribuable à la taxe générale.

Le service de la dette comprend les dettes des secteurs (taxes de secteur), celles payées par l'ensemble des citoyens ainsi que les intérêts versés sur les emprunts des subventions (gouvernement provincial). Sur un budget de 17 M\$, le remboursement de la dette représente 3,4 M\$, soit 20 % du budget.

CONCLUSION

Dans le contexte où, en 2019, les services et les activités n'étaient pas suffisamment financés pour réaliser notre mission de base, le conseil municipal a fait le choix de maintenir l'offre de services à la population.

De plus, face à une augmentation importante des coûts des services et des contrats (vidange des fosses septiques, collecte des déchets domestiques et organiques ainsi que déneigement), et devant des revenus insuffisants occasionnés par une croissance ralentie, le budget 2020 nécessitera l'effort de tous pour préserver la qualité de nos services et infrastructures.

En terminant, je tiens à souligner la contribution de tous les membres du personnel de la Municipalité qui, malgré le contexte difficile, mettent tout en œuvre pour offrir des services de qualité à la population.

Merci aux membres du conseil municipal pour leur contribution à l'élaboration de ce budget.

Et je désire également vous remercier, résidents et résidentes de Lac-Beauport, de votre compréhension par rapport à la situation. Soyez assurés de notre entière collaboration.

Michel Beaulieu
Maire de Lac-Beauport

à surveiller :

SOYONS VERTS	PAGE 2
BIBLIOTHÈQUE	PAGE 3
HORAIRE DES PATINOIRES	PAGE 3

Les membres du conseil et les employés municipaux désirent souhaiter à toutes et à tous une merveilleuse année 2020 !

BONNE ANNÉE !

2020



LA CHRONIQUE, C'EST LA FIN

Citoyens de Lac-Beauport, vous venez de poser les yeux sur la dernière édition de *La Chronique*. En effet, le journal municipal cessera de paraître. La Municipalité saisit donc l'occasion de délaissier le papier au profit du numérique.

À compter de maintenant, les principales sources d'information demeureront le site Internet municipal et les nouvelles diffusées via la plateforme Voilà!, que nous bonifierons à mesure que les événements auront lieu dans le temps. Plus actuelles, les informations vous seront accessibles là où vous le voulez, et quand vous le voulez.

Pour rester informé, vous devez vous assurer de vous inscrire à Voilà!, le mode de communication privilégié par votre Municipalité. Pour ce faire, il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site Internet municipal à lac-beauport.quebec et de cliquer sur le bouton **Voilà! dossier citoyen** situé entre les icônes Emili et Info-Travaux dans la bande du haut. Vous devez compléter votre profil et y inscrire votre adresse de résidence complète, sans oublier de sauvegarder le tout. Votre adresse de résidence nous permettra de cibler votre secteur lors de l'envoi de courriels. Vous ne recevrez alors que ce qui vous concerne.

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes lors de l'accès à Voilà!, SVP nous en faire part en téléphonant à la Municipalité au 418 849-7141, poste 225.

SOYONS VERTS!



QUELLE AFFIRMATION EST VRAIE PARM LES SUIVANTES EN CE QUI CONCERNE LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ?

- a. Du carton peut être mis dans le fond du bac l'hiver pour éviter que les matières collent aux parois.
- b. La viande et le poisson peuvent être enroulés dans du papier journal avant d'être mis dans le bac.
- c. Il est possible de saupoudrer un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans le bac pour contrôler les odeurs.
- d. Les os sont acceptés dans le bac brun.
- e. Toutes les affirmations sont vraies.



Les réponses sont à la fin de la section « Soyons verts! ».

2^E COLLECTE DE SAPINS DE NOËL LE 3 FÉVRIER

Veillez prendre note qu'une deuxième et dernière collecte de sapins de Noël aura lieu le 3 février prochain. Il est possible que cette collecte soit réalisée sur quelques jours. Vous devez déposer votre sapin de Noël exempt de toute décoration en bordure du chemin la veille de la collecte.



OÙ DOIS-JE ALLER PORTER MES PILES ?



Les piles peuvent être apportées aux collectes des résidus domestiques dangereux (RDD) qui ont lieu en mai et en octobre. La mairie, le centre communautaire et la bibliothèque possèdent également des points de dépôt pour que les résidents puissent se départir des piles en tout temps de manière responsable.

RÉPONSE À LA QUESTION SUR LE TRI DES MATIÈRES RÉSIDUELLES:

E, toutes les affirmations sont vraies. Faire du compostage et protéger l'environnement peut devenir très simple avec les bonnes astuces !



En 2020, je me mets au jardinage!

Information et inscription au jardin collectif de Lac-Beauport :

@Potager Carottes et parlottes / infojardin@ccapcable.com

LES POMPIERS À L'ÉCOLE

Dans le cadre d'une activité de prévention des incendies, 4 étudiants en AEC en prévention des incendies et sensibilisation du public du Cégep Garneau ont organisé un atelier de prévention pour des élèves de 5 à 9 ans de l'école Montagnac, bâtiment du Lac, à Lac-Beauport.

Des démonstrations d'avertisseurs de fumée et de plans d'évacuation ainsi que des consignes de sécurité ont été présentées aux élèves.

Le service incendie de Lac-Beauport a aussi participé en présentant son équipement et son matériel.

Merci au Service de la protection contre l'incendie et à l'ensemble des personnes de l'école pour la réalisation de ce projet.



Calendrier des collectes

Janvier 2020

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 2020

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Sapins



À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

**EXPOSITION « DE LA MAIN GAUCHE » DE MARC TURGEON
DU 13 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

Marc Turgeon, ingénieur et passionné de science, a toujours été attiré par les arts. Un jour, un collègue lui donne des billets pour aller voir l'exposition des Plasticiens au Musée des Beaux-Arts du Québec. Coup de foudre ! Une nouvelle passion vient de naître en lui. L'exposition « De la main gauche » présente des œuvres émanant d'une période de convalescence où il ne pouvait plus se servir de sa main droite. Il a donc dû explorer des techniques nouvelles de la main gauche. Quelques œuvres de son exposition précédente, « Entre Clair et Flou », complètent le tout. Le thème principal de l'exposition est de susciter la curiosité et l'imaginaire de l'observateur qui tente de découvrir la figuration, ou simplement décide de se laisser bercer devant une pure abstraction.



Les œuvres pourront être admirées pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.



HEURE DU CONTE • 11 JANVIER 2020 À 10 H

Venez en grand nombre assister à une nouvelle formule pour les heures du conte ! En effet, nous aurons cette fois-ci un conteur qui racontera aux enfants une histoire de son propre cru. Monsieur Alain Roy saura nous transporter dans un monde imaginaire à l'aide de ses histoires bien à lui. Une séance de bricolage libre aura lieu par la suite avec des matériaux fournis par la bibliothèque.

Inscription requise. Appelez au 418 849-7141, poste 282, ou écrivez à bibliothequeecrin@lacbeauport.net

JEUX DE SOCIÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE • 18 JANVIER 2020 DE 13 H À 16 H

Venez en famille profiter des jeux de société de Jean-Philippe Lehuu, passionné de jeux. Lui et ses animateurs vous expliqueront les différents jeux qui seront mis à votre disposition pour que vous puissiez en profiter sans devoir lire les interminables règles.

Aucune inscription requise. L'activité se déroulera à la bibliothèque et dans la salle juste à côté. Venez seul, en groupe ou en famille: petits et grands sont les bienvenus !



LAC-BEAUPORT EN NEIGE

La journée familiale hivernale « Lac-Beauport en neige » aura lieu le samedi 22 février sur la patinoire du lac. Une panoplie d'activités gratuites de plein air offertes par la Municipalité vous y attend. Vous pourrez aussi profiter de cette journée pour visiter nos organismes de loisirs au « Salon Quoi faire au Lac » qui offrira cette année une **foire de l'emploi** pour la période estivale à venir. D'ici là, mettez le **samedi 22 février 2020** à votre agenda pour une journée de plaisir assuré !



Laissez-vous conduire!

tcjacquescartier.com

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

Informations concernant les patinoires

La Municipalité de Lac-Beauport propose à ses citoyens de profiter des plaisirs de l'hiver en leur offrant trois patinoires sur son territoire. Surveillez la page d'accueil du site Internet municipal lac-beauport.quebec pour connaître les dates d'ouverture.

	PATINOIRE SUR LE LAC (patin seulement)	PATINOIRES DE LA ZONE COMMUNAUTAIRE (patin et hockey)
Local de patin chauffé disponible selon les heures d'ouverture des patinoires	Rez-de-chaussée du Club nautique (219, chemin du Tour-du-Lac)	48, chemin du Village
Surveillance	Des employés assurent la sécurité des usagers sur les heures d'ouverture, et ce, jusqu'à la fin de la semaine de la relâche scolaire (du 2 au 6 mars 2020), si la condition de la glace le permet. Les surveillants sont facilement identifiables : ils portent un dossard orange identifié à la Municipalité.	
Stationnement à proximité	Stationnement du parc de la Gentiane, face au Club nautique	Stationnement de la zone communautaire, accessible par le chemin du Village
Autres	Des bancs sont placés aux abords de la patinoire afin de permettre à tous de prendre du repos et de profiter des paysages environnants. Des poubelles et des sacs à excréments pour chiens sont également accessibles à l'entrée du lac.	



HORAIRE PATINOIRE CENTRE COMMUNAUTAIRE

LES PATINOIRES SONT-ELLES OUVERTES OU FERMÉES ?
Si le temps est incertain, mieux vaut appeler avant de vous déplacer, car de mauvaises conditions climatiques peuvent entraîner des changements dans l'horaire. Composez le 418 849-7141, poste 2, option 3.

Grande patinoire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10h-12h						Hockey libre	Hockey libre
12h-14h						Hockey libre	Ligue de hockey
14h-18h						Hockey libre	Hockey libre
18h-21h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre

Petite patinoire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10h-12h						Hockey libre	Hockey libre
12h-14h						Patin libre	Patin libre
14h-18h						Hockey libre	Hockey libre
18h-19h30	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
19h30-21h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre

HORAIRE PATINOIRE SUR LE LAC

Horaire régulier

DU 5 JANVIER 2020 JUSQU'À LA RELÂCHE SCOLAIRE (SELON LES CONDITIONS MÉTÉO)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 17 h	10 h - 16 h	10 h - 16 h	10 h - 16 h	10 h - 16 h	10 h - 16 h	10 h - 17 h



conseil municipal

<p>Michel Beaulieu Maire</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net</p>
<p>Hélène Bergeron Conseillère - District 1</p>		<p>Greffe et affaires juridiques Urbanisme, permis et inspections Protection contre l'incendie hbergeron@lacbeauport.net</p>
<p>Alice Dignard Conseillère - District 2</p>		<p>Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net</p>
<p>Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net</p>
<p>Lucie LaRoche Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien llaroche@lacbeauport.net</p>
<p>Katy Duclos Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net</p>
<p>Lorne Trudel Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics et infrastructures Sécurité routière Les Habitations St-Dunstan lornetrudel@lacbeauport.net</p>

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les **lundis 13 janvier et 3 février 2020 à 19 h**, à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec
Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 238
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141
Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244

Club nautique

219, chemin du Tour-du-Lac
Tél.: 418 849-6693



Police MRC de La Jacques-Cartier, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME
• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

